

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 51

Artikel: Le truc d'Henri IV
Autor: F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1930, recevront ce journal

GRATUITEMENT
dès ce jour au 31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



ON ÉCOULA SEIN RÉGENT

STASSE s'è passâie dein lo canton de Berne lâi a dza grantenet, dein on écoula. N'êtai pas dein l'écoula dâi petit botasson, mâ dein cliaque que lâi diant *cours complimenté*, prâo su po cein que lè z'écouli fant dâi compliminte, po lâi allâ. Dein cliaouna que vo dio l'avant met dôu novî régent ein on iâdzo, ti lè dôu dzouveno, que l'êtant saillâ de l'Ecoula normala ôo tsauteimps. Ion ètai prâo grand, l'autre gaillâ cou, mâ ti lè dôu sein on pâi de moustatse, dêso lo nâ. Quaque felâ pè lè djoûte, et pu l'êtai tot. Dèvessant assebin fêre clliâo cours compliminte que vo z'è de, lo decândo tando la veprâ.

Recordâvant lâo z'écouli tsacon dein on pâilo que l'êtant betâ l'on dè coûte l'autro avoué onna porta po lè separâ et ti lè dôu coudhîtant espliquâ bin adrâi tot cein que lè dzouveno dus-sant svâi ào dzo de vouâ. L'êtant suti qu'on diâblio, atant l'on que l'autro et tè déblliottâvant clliâo nom dâo canton de Berne, que fail-lâi lè z'ouâre. Du lo pont de Gumié, iô Grietz l'avâi z'on zu ètâ, tant qu'à Couquichebergue, ti lè velâdzo lâi passâvant sein z'ein âoblliâ ion. Dâi coup, po amusâ clliâo dzouveno, lè régent lâo desant quaque bambioule, et lè gros z'écouli risant ein allemand, que cein fâ bin mè de brison que per tsi no. Faut vo dere que l'êtai dein onna montagne et que per lè cein fâ redondounâ bin pllie fè que dein noutrè campagne.

Vaitce tot d'on coup que dein lo pâilo iô l'êtai lo grand qu'on monsu l'arreve. L'êtai lo novî inspetteur, on puchéint coo, et sè cougnessant pas mè l'on que l'autro. L'a faliu sè dêr cô l'êtant et l'inspetteur l'a coumeinci à dêmandâ dâi réponse a clliâo dzouveno. L'affêtre l'allâve pas pî tant mau, mâ cein que bourlâye l'inspetteur l'è que dein lopâilo de la part de l'êtai on ouïa recaf-falâ et fêre dâo détertin. Fasant mâmameint tant de tapâdzo que l'inspetteur que l'êtai poû pacheint, quemet sant ti, fâ ne ion, ne dou. Rrrau... l'âvoure la porta dâo prâilo de l'autr' écoula, eintre dedein po vère que lâi avâi, trâove ti lè z'écouli que sè dépetolhîvant de rire et dè-vant leu on petit botasson que fasai lo mè de manâche de ti. L'inspetteur, tot ein colère, n'a pas tant marchandâ. T'empougue pè son moulton clli petit coo que sè dèmenâve, lo porte à bré teindu tant qu'à la premîr'écoula, du iô ve-

gnâi, et lo fetsé ào câro ein lâi défeindeint de dèvâs.

L'inspetteur l'a pu adan recoumeinci à interrodzâ câ quand lo craset l'a ètâ saillâ clliâo de l'autr'écoula sè sant quaisi de pouâre. Tot per on momeint tor parâi, vaitce que la porta sè râovre. Quand l'è que fut on bocon eintrebêchâ, on vâi passâ on dzouveno de la partdelé, que fâ dinse à l'inspetteur :

— Dite-vâi, Monsu ! On sâ pe rein mè que fêre. Vio faut no reballâ noutron régent que vo z'âi met ào câro !

Marc à Louis.

Une sécurité. — Et cela ne vous fait rien de laisser votre maison sans personne pour la garder? Vous ne craignez pas les cambrioleurs?

— Il n'y a aucun danger. Ma maison est tout entière construite en béton armé.

Aux deux bouts du fil. — Le maître : Vous lui avez dit que j'étais absent?... Qu'a-t-il répondu?

Le valet : — Il a dit : « Quelle chance ! »

Drôle de compliment. — Vous êtes une grande pianiste...

— Mon Dieu oui... je fais ce que je veux de mon piano.

— Est-ce que vous pourriez le fermer?

J'AI DU VIN À METTRE EN BOUTEILLE

Qu'on soit jeune ou que l'on soit vieux,
Chacun a son plaisir sur terre ;
De rien je ne suis envieux,
Pourvu que je me désaltère.
L'avare peut garder son or,
Son coffre ne vaut pas ma treille ;
Je manie à même un trésor :
J'ai du vin à mettre en bouteille.

A la caisse d'épargne, Jean
Met ses cent sous chaque semaine,
Et Gogo met des tas d'argent
Dans Panama... bêtise humaine !
Je sais compter couci-couça,
On me la ferait à l'oseille ;
Je n'ai rien à mettre en tout ça :
J'ai du vin à mettre en bouteille.

T'antôt sont venus me chercher
Des gens très forts en politique,
Et qui prétendaient m'embaucher
Dans cette vilaine boutique.
De l'Etat conduire le char?...
Je suis myope et dur d'oreille ;
D'ailleurs, je n'ai pas le temps, car
J'ai du vin à mettre en bouteille.

Quand je transvase quelques muids,
Je n'aime pas qu'on me dérange ;
Suis-je à ma cave, je n'y suis
Pas plus pour démon que pour ange...
Et si, chez moi, frappait la mort,
Je lui dirais : « Va-t'en, ma vieille ;
« Attends douze ou quinze ans encor :
« J'ai du vin à mettre en bouteille ! »

Entre amis, j'aime bien causer,
Mais je me sens la bouche sèche ;
Je ne voudrais point vous raser,
Il fait chaud et ma cave est fraîche.
La suite à plus tard je remets
D'un discours qui vous ensommeille ;
Pardon, si je vous quitte, mais
J'ai du vin à mettre en bouteille.

Henri Second.



Le matin-là, un petit homme trapu, à la barbiche en pointe, porteur d'une lourde valise, monta à Tarascon, dans l'express qui va de Marseille à Paris ; c'était Marius Barbarousse, négociant en vins à Tarascon. Il prit place dans un wagon de deuxième classe.

Deux voyageurs occupaient le compartiment ; Barbarousse les salua et, tout en leur marchant sur les pieds, leur envoya un « Pardon, messieurs » avec un accent que je me sens incapable de reproduire par la plume.

Les voyageurs lui rendirent son salut en retirant vivement leurs pieds endoloris.

Barbarousse s'installa dans un coin, ôta son chapeau melon qu'il remplaça par une calotte de drap rouge ; il déplia sa couverture et examina ses compagnons.

C'étaient deux jeunes gens à l'aspect sympathique.

— Permettez-moi de vous offrir du feu, dit le premier jeune homme en tendant son cigare allumé.

— Vous êtes mille fois trop aimable, dit Barbarousse.

— Monsieur va sans doute à Paris? demanda le jeune homme.

— Parfaitement.

— Nous ferons la route ensemble, dit le jeune homme ; je vous présente mon ami Jules Morici, artiste peintre, paysagiste, et moi, Albert Debergue, peintre également.

Barbarousse s'inclina :

— Enchanté de faire votre connaissance.

Il se nomma :

— Marius Barbarousse, de Tarascon, dit-il.

— Une ville qu'Alexandre Daudet a rendue célèbre, remarqua Debergue.

— Ah ! ne m'en parlez pas, dit Barbarousse ; ce Daudet a bien fait de mourir, les gens de Tarascon lui auraient fait un mauvais parti.

— C'est une plaisanterie, remarqua Morici, dont il ne faut pas lui garder rancune.

— Monsieur, dit Barbarousse, s'il s'était contenté du premier volume, *Tartarin de Tarascon*, passe encore ; mais il est revenu, il a recommencé avec *Tartarin dans les Alpes* ; il a continué par *Port-Tarascon*. Il s'est fait des rentes en exploitant les Tarasconnais. Je vous assure qu'au *Café du Commerce*, nous commençons à en avoir assez.

— On a plaisanté les habitants de Landenneau, ceux de Brive-la-Gaillarde, de Pontoise, ils ne s'en portent pas plus mal.

— Pas moins qu'ils s'en seraient bien passé, dit Barbarousse ; ces messieurs viennent de faire une excursion dans le Midi ? demanda-t-il.

— Nous venons de visiter l'Algérie, répondit Morici ; mon ami a pris des vues ; nous rapportons des épreuves très curieuses.

Il montra un appareil photographique placé sur la banquette.

— Très heureux de voyager en votre compagnie, dit Barbarousse ; à Tarascon, on aime les artistes.

— En voyage, dit Morici, on est bien aise de savoir à qui on a à faire ; il y a tant de filous.

— Et tant d'imbéciles qui se laissent prendre à leurs boniments, dit Barbarousse ; ce n'est pas moi que l'on attraperait !

— Les professionnels de l'escroquerie sont très adroits, reprit Debergue.

— Allons donc ! protesta Barbarousse ; il faut être plus naïf qu'un enfant pour se laisser rouler par eux.

— Ils ont plus d'un tour dans leur sac.

— Je connais tous leurs trucs, affirma Barbarousse, depuis celui du bonneteau jusqu'au vol à l'américaine ; on ne doit jamais confier de l'argent à un inconnu ; ainsi, moi, j'ai emporté dix mille francs ; je peux bien vous le dire, nous ne sommes qu'entre nous.

— Votre confiance nous honore, dirent les deux jeunes gens.

— Croyez-vous que j'ai placé cette somme dans la poche de mon veston ou dans mon porte-monnaie ? Pas si bête : je la porte dans une sacoche cousue dans la ceinture de mon pantalon.

— Très ingénieux, opina Debergue.

— On n'ira pas la chercher là, reprit Barbarousse ; je défie bien des piepokets de m'enlever mon pantalon sans que je m'en aperçoive.

— C'est, en tous cas, très difficile, dirent les deux voyageurs en riant.

Morici proposa au Tarasconnais de le photographe.

Barbarousse accepta.

— Je vous enverrai des épreuves, dit le paysagiste, qui se mit en mesure de prendre un cliché.

— C'est singulier, dit tout à coup Debergue, en fixant Barbarousse, monsieur ressemble étonnamment à Henri IV ; regarde, ajouta-t-il en s'adressant à son compagnon.

— En effet, dit Morici ; c'est frappant surtout de profil.

— Vous trouvez ? demanda Barbarousse qui se rongeait ; à Tarascon, on ne s'en est jamais aperçu.

— C'est qu'ils ne sont pas physionomistes, répondit Morici.

— Quelle idée ! s'écria Debergue, vous pourriez me rendre un grand service ; je suis peintre d'histoire ; je destine au prochain Salon un tableau représentant Henri IV et Mayenne ; pour le premier personnage, il me manque un modèle ; auriez-vous l'obligeance de venir poser seulement une fois dans mon atelier, le temps de prendre un croquis ?

— Certainement, dit Barbarousse.

— Vous êtes sans doute pour plusieurs jours à Paris ?

— Pour huit jours au moins.

— Rien ne sera plus facile ; nous irons vous prendre à votre hôtel ; je ferai tirer à votre intention une épreuve photographique agrandie du tableau.

Barbarousse accepta, enchanté de figurer dans une œuvre qui aurait les honneurs du Salon.

Quel succès il remporterait au *Café du Commerce* !

Le voyage s'acheva sans incident ; à Paris, Barbarousse quitta ses compagnons en leur laissant son adresse.

Deux jours après, les deux peintres vinrent le chercher ; après un bon déjeuner chez un grand restaurateur, ils le conduisirent à Neuilly dans un appartement presque vide.

— Je ne suis pas encore installé, dit Debergue ; je n'ai que mon chevalet et mes pinceaux ; j'attends mes meubles ; vous trouverez, dans la chambre à coucher, un costume de l'époque que je vous prie de vouloir bien revêtir.

— Il faut que je me travestisse ? demanda Barbarousse.

— Pour vous croquer, c'est indispensable, dit le peintre.

Morici l'aida à s'habiller ; quand ce fut terminé, Barbarousse accrocha ses vêtements à un porte-manteau et, suivi du paysagiste, il rejoignit Debergue qui l'attendait dans l'atelier.

Les deux artistes le complimentèrent sur sa belle prestance.

— Le costume vous va à ravir, affirma Morici.

— Quel gentilhomme accompli vous eussiez fait il y a trois cents ans, renchérit Debergue. Barbarousse buvait du lait.

— Ventre-Saint-Gris ! s'écria-t-il, en tirant son épée.

— Bravo ! bravo ! Parfait ! exclamèrent les deux amis ; vous entrerez à merveille dans la peau de votre personnage.

— Attendez-nous, nous revenons tout de suite, dit Debergue ; je vais préparer la toile et les couleurs.

Ils se retirèrent. Barbarousse se mira avec complaisance dans une glace adossée à une cheminée.

— C'est exact, dit-il, je ressemble à Henri IV ; je ne m'en étais jamais douté.

Il prit des poses étudiées, un poing sur la hanche, une main sur la garde de son épée.

Il esquissa des réverences.

Il trouvait l'aventure amusante. Un quart d'heure passa, une demi-heure, les artistes ne revenaient pas.

Barbarousse attendait toujours.

A la fin, une inquiétude le prit ; il courut dans la chambre où il avait laissé ses habits.

Disparus, ainsi que les dix billets de mille francs cousus dans la ceinture de son pantalon !

Il se précipita dans la rue en criant au voleur ; grâce à l'étrangeté de son accoutrement, on le prit pour un fou ; des passants l'entourèrent et le conduisirent chez le commissaire de police auquel il raconta sa mésaventure.

Le commissaire ne put retenir un immense éclat de rire.

Les deux soi-disant artistes étaient complètement inconnus à Neuilly où ils avaient loué un appartement la veille.

Barbarousse, qui se trouvait sans le sou, télégraphia aussitôt à Tarascon ; en attendant la réponse, le commissaire l'autorisa à coucher au poste.

Comme il fouillait dans son pourpoint, Barbarousse trouva un billet ainsi conçu :

« Cher monsieur Barbarousse, vous ne connaîtiez pas encore le truc d'Henri IV. »

F.

Galanterie. — Mes parents ne veulent pas que je me marie encore. Ils parlent d'un an ou deux. Pouvez-vous attendre ?

— Certainement. Tant qu'une autre occasion ne se présentera pas.

C'est économique. — Quand je voyageais dans ce pays, je m'arrêtai dans des hôtels vraiment splendides...

— Oh ! cela devait être cher...

— Non, je m'arrêtai seulement pour les admirer !

LA TERRE EST-ELLE RONDE ?

Un vieil instituteur de campagne enseignait la géographie à ses élèves, et pour mieux leur apprendre que la terre est ronde, il leur montre sa tabatière, qui est ronde...

— Tenez, dit-il, voici la forme de notre planète. Si on vous questionne là-dessus, vous n'avez qu'à vous souvenir de ma tabatière, ce n'est pas difficile.

Mais les gosses, à qui rien n'échappe, ont remarqué que le maître d'école possède une autre tabatière neuve dont il ne se sert que le dimanche, et qui, celle-là, est carrée.

Or, M. l'inspecteur d'école vient à passer, visite la classe, pousse quelques « colles » aux petits gars, et, justement, interroge l'élève Jean-Claude sur la forme de la terre.

Aussitôt les copains secourables qui occupent les bancs du fond, lui soufflent :

— Tabatière !... Tabatière !...

— M'sieu, répond alors Jean-Claude, sans hésiter, la terre est ronde pendant la semaine et carrée le dimanche.

Justement pour ça ! — Le père. — Vous n'avez pas le sou et vous osez me demander la main de ma fille ?

Le soupirant. — Excusez-moi. Si j'étais riche, je me serais bien gardé d'une telle démarche.

Psychologie commerciale. — Le marchand de chaussures. — Évitez de demander aux clientes quelle est leur pointure.

Le nouvel employé. — Pourquoi, s'il vous plaît, monsieur ?

Le marchand de chaussures. — Parce qu'il vaut mieux prendre la mesure de leur pied que de discuter sur ce point avec elles.



L'intépide dompteur vaudois, Silas Bolomey.

VIEUX SOUVENIRS

ETAIT en 1881. Silas Bolomey rentrait du tir fédéral de Fribourg, avec bêtes et gens. Dans la première localité vaudoise, arrêté de deux jours. Silas avait été jadis petit domestique chez les parents du receveur B. et il voulait renouveler connaissance alors qu'il était dans toute sa gloire. C'est à moi qu'échut le plaisir de conduire à la ménagerie mon petit cadet, âgé de trois ans et demi. Je paie deux places et nous entrons. Aimé aurait voulu poser sa petite main sur une patte du lion, comme il aurait désiré aussi passer son bras autour du cou d'un énorme chat à peau de tigre. Soudain, ses yeux furent attirés du côté de la dernière roulotte où gambadaient quelques singes, grimant à qui en peut faire le plus. Dès lors, plus une minute de tranquillité. Les bourgeois de Lutry effraient le petit bonhomme et, après quelques supplications, nous dûmes abandonner la place et renoncer au plaisir de voir Silas dominer de toute sa puissance les animaux féroces qu'il possédait. En sortant, je dis à mon jeune frère : « Voyons, Aimé, pourquoi as-tu voulu partir ? » — « C'est que ces petits gaçons faisaient de trop vilaines mines. »

Ainsi, grâce à Aimé Schabziger, je suis très heureux de lire le feuilleton du *Conteur*, afin de connaître les hauts faits de Silas Bolomey.

Dr Julius.

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

4 décembre 1704. — M. le procureur des pauvres fera livrer le pain à Jean-Henry Percet et le censurera de ce qu'il ne va pas au catéchisme.

20 décembre 1704. — David Tellen de Crissier condamné à avoir les membres brisés, à être attaché sur la roue et à être étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive pour larceins, brigandage et faux. (Il s'était aidé à tuer deux personnes et avait subi toute la série des tortures avec les pierres de 25, 50, 75 et 100 livres).

7 janvier 1705. — Pierre Tellen de Crissier est condamné pour larceins, brigandage, participation à cinq meurtres à être attaché sur les congrins, à avoir les membres brisés, à être attaché sur une roue jusqu'au soleil couché, puis étranglé. (Circonstance aggravante : il avait accusé un innocent, naturellement sous l'effet de la torture ; l'innocent en question avait pu fournir un alibi).

23 avril 1705. — On permet à Messieurs de la Chambre des Réfugiés de faire une collecte par la ville pour ceux de la religion (réformée) qui sont en galère à condition que ceux de cette ville qui sont dans les galères y aient portion. Ils pourront aussi prier nos pasteurs dans leurs prédications d'insinuer le monde à leur faire charité. (Un certain nombre de Vaudois engagés dans les services mercenaires avaient déserté pour ne pas servir contre leurs coreligionnaires dans les guerres de Louis XIV contre les Hollandais ou les Camisards ; repris ils avaient été condamnés aux galères).

12 mai 1705. — Au Régent d'Escole du Petit Mont la permission de garder une chèvre cest esté, (cet été) pendant que son fils sera incommodé (malade).

On ne trouve pas à propos de faire aucune réparation à l'Abbaye de Ste-Catherine puisqu'on fait faire un bastiment neuf à la Chasodaz.